

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 15 MARS 2001

(approuvé par le Conseil de Faculté du 22 juin 2001)

### 1- Présentation des membres du Conseil

M. KABILA, premier Vice-Président de l'UVHC, représentant le Président de l'UVHC, ouvre la séance en précisant qu'il s'agit de la 1<sup>ère</sup> réunion du nouveau Conseil de la Faculté constitué à l'issue des élections des 17 et 18 janvier 2001 pour les 4 collèges (enseignants collège A, enseignants collège B, AITOS et usagers) et de la réunion des élus du 15 février 2001 pour la désignation de la personne, membre du collège Personnalités Extérieures, choisie à titre personnel.

M. KABILA invite donc chaque personne à se présenter. Après un tour de table, M. GERTH fait part de son souhait de voir les candidats à la fonction de Directeur présenter leur programme relatif au prochain plan quadriennal.

### - 2- Election du Directeur

M. KABILA fait appel à candidatures : M. HERBIN étant le seul candidat à se déclarer prend la parole.

La question du plan quadriennal étant à l'ordre du jour du présent conseil (et sera évoquée un peu plus tard), M. HERBIN souligne simplement que la FLLASH souhaite :

- s'ouvrir davantage sur l'international,
- devenir le centre d'apprentissage de la langue française de l'Université pour l'accueil des étudiants étrangers.

M. HERBIN distribue un document aux membres du Conseil dans lequel il retrace brièvement son parcours depuis son arrivée à la Direction de la FLLASH en juillet 1998.

M. WINTERMEYER demande quelle est la position du candidat par rapport à l'enseignement des langues. M. HERBIN répond qu'il est favorable au développement de l'enseignement des langues et que l'évolution actuelle concerne au premier degré la FLLASH.

M. GERTH aimerait connaître la position du candidat sur les questions suivantes : la lutte contre l'échec universitaire chez les étudiants, l'éventuelle création de bi-diplômes ou co-tutelles en raison de la proximité des frontières, l'insertion de la FLLASH au sein de l'Université et dans le tissu professionnel de la région, les relations de la FLLASH avec l'IUFM, le rattrapage et la remise à niveau en nouvelles technologies, information et communication, et la Maison des Sciences de l'Homme. M. GERTH, enfin, évoque la création éventuelle d'une structure spécifique pour l'informatique au sein de la FLLASH et d'un DEUST (voire une licence professionnelle) axé sur l'informatique et les langues.

M. HERBIN répond aux différents points abordés par M. GERTH :

- la question de la Maison des Sciences de l'Homme ne figure pas dans le plan quadriennal car c'est un projet traité dans le cadre de la recherche.
- C'est aux enseignants porteurs de projets de création de diplôme (DEUST ou autre) de présenter des propositions (débouchés, programme...) au Conseil et non au Directeur, mais il faut savoir que le créneau des DEUST n'est pas très porteur. La Présidence de l'UVHC a d'ailleurs conseillé de viser plutôt des diplômes à Bac + 3 car les Bac + 2 tendraient à disparaître.
- L'informatique est gérée au niveau de l'Université en raison de la mutualisation des moyens ; il ne saurait donc être question d'un département d'informatique par composante.
- Pour ce qui est de l'IUFM : le problème de la formation de nos étudiants au concours de professeur des écoles reste posé au niveau de l'UVHC (l'ISTV est également concerné) dans la mesure où il s'agit de les préparer à répondre à des QCM. Par ailleurs, il est à noter que l'IUFM a tendance à fonctionner grâce au financement partiel de ses formations par l'UVHC. M. KABILA informe qu'un prochain rendez-vous est prévu entre le Directeur de l'IUFM et le Président de l'UVHC pour faire le point sur les relations (bien complexes) entre l'IUFM et l'UVHC (il est d'ailleurs prévu de nommer un chargé de mission UVHC pour traiter cet aspect).
- En ce qui concerne la lutte contre l'échec des étudiants : tout d'abord, l'échec serait moindre s'il y avait davantage d'étudiants réellement motivés inscrits à la FLLASH. En outre, il serait envisageable de proposer aux bacheliers (littéraires aussi bien que scientifiques) une « année zéro » qui serait une année de remise à niveau en quelque sorte avant d'accéder à la 1<sup>ère</sup> année de DEUG.

M. HIRSCHI demande au candidat quel type de relations, selon lui, le directeur de la FLLASH aura avec l'Université et quelles sont les marges de manoeuvre.

.../...

M. HERBIN répond en indiquant qu'il a proposé dès cette année une ouverture de la FLLASH vers les autres composantes ; cela s'est traduit par la création d'un module culturel organisé depuis novembre 2000 et ouvert à tous les étudiants et personnels de l'UVHC. A l'origine, ce module culturel a été créé essentiellement pour les étudiants scientifiques afin de parfaire leur culture générale et M. HERBIN déplore à ce jour l'absence des étudiants attendus à ces conférences.

Pour ce qui est de l'organisation interne, la composante dispose d'une certaine liberté tout en respectant les normes légales. En ce qui concerne le fonctionnement d'une filière, il faut savoir que le Ministère ne finance qu'une partie et que le reste l'est par la FLLASH (sur la DGF). Il arrive que la FLLASH soit amenée à supprimer une filière qui n'est plus « rentable » (pas assez d'inscrits) car le financement lui est devenu impossible : ce fut le cas pour le FLE et la filière Lettres Classiques est sur la même voie. La marge de manœuvre est donc réduite dans la mesure où le Ministère ne donne pas les moyens financiers en adéquation avec les besoins et ne tient pas compte de l'antenne de Cambrai.

M. KABILA précise que le Ministère serait décidé à apporter une aide pour les antennes.

M. KABILA invite enfin les membres du Conseil à élire le Directeur : il est procédé au vote.

M. HERBIN recueille le nombre de voix suivant : 29 oui 4 blancs 2 non

M. HERBIN est donc élu Directeur de la FLLASH et propose la candidature de M. HERRERAS à la fonction de Directeur-adjoint. Il est donc procédé au vote.

M. HERRERAS recueille le nombre de voix suivant : 29 oui 5 blancs 1 non

M. HERRERAS est donc élu Directeur-adjoint.

### 3- Informations du Directeur

- La société chargée de l'installation électrique dans le bâtiment extension de la FLLASH est en dépôt de bilan.
- La journée Portes Ouvertes aura lieu le samedi 24 mars 2001 de 9H00 à 17H00.
- La journée des Imprévus aura lieu le jeudi 5 avril 2001.

### 4- DBM – Subventions

La DBM proposée est votée à l'unanimité.

Le Conseil vote à l'unanimité les subventions suivantes :

- 5 000 F au CAMELIA pour le colloque « Objets et destins de la peinture » organisé par M. BONNET en novembre 2001 (2 jours),
- 5 000 F au CRESLE pour le colloque « Les arts et les lettres de la contre-réforme en Espagne » organisé par Mme AMSELEM-SZENDE les 10 et 11 mai 2001,
- 10 000 F au CRHiCC pour le colloque « Territoires, frontières et identités : concordances et discordances » organisé par M. TERRIER du 15 au 17 novembre 2001.

### 5- Calendrier universitaire 2001-2002

Le début des cours est prévu le 15 octobre 2001 pour toutes les filières autres que le CAPES et l'AGREGATION. M. FERGOMBE et Mme ESCARABAJAL font remarquer que les cours débutent plus tôt pour la MST AC et le DESS TSNT.

M. QUINTARE évoque le problème des incompatibilités au niveau des examens S1 qui se dérouleront sur 2 semaines y compris les samedis après-midi.

Le calendrier proposé est voté à l'unanimité.

### 6- Bilan des examens S1

Mme CLEUET dresse le bilan :

- Ce qui était autrefois une série de partiels devient une session d'examens terminaux en janvier (S1).
- Les examens terminaux S2 se dérouleront sur plus de 3 semaines en juin.
- Une politique reste à définir en matière de choix d'options pour les étudiants car on arrive à saturation autant pour les emplois du temps que pour les examens : soit on offre toutes les options mais on ne les garantit pas (suivant les disponibilités de l'étudiant), soit on garantit les options mais on en réduit le nombre.
- Il y a eu des problèmes de sureffectifs dans les salles d'examens.

.../...



- Certains enseignants autorisent l'accès à la salle d'examens à des étudiants non inscrits à une épreuve : cela est interdit.
- En ce qui concerne le retard des étudiants lors des examens, le règlement est désormais appliqué à la lettre : l'accès à la salle d'examen est interdit dès lors que l'enveloppe des sujets est ouverte.
- Les remises de notes et les contestations durent trop longtemps.
- Certains enseignants n'assurent pas la consultation des copies et ne respectent la date limite de remise de notes auprès du service examens.
- Les chefs de départements ont été peu nombreux à assurer la saisie des notes au service examens.

## 7- Plan quadriennal

Un exemplaire du plan quadriennal 2002-2006 est distribué. Quelques retouches du document ont été effectuées suite aux différentes remarques des chefs de départements.

M. GERTH déplore l'absence de ses propositions faites au sujet du néerlandais, notamment la création éventuelle d'un département d'études néerlandaises.

Après quelques nouvelles modifications, le plan quadriennal est voté à l'unanimité.

## 8- Relations Internationales

- Le Français pour Etrangers (à ne pas confondre avec le Français Langue Etrangère) sera rattaché à la FLLASH.
- M. ZIEGER sera le Responsable Relations Internationales à la FLLASH à compter de la prochaine rentrée.

## 9- Questions diverses

La filière Arts Plastiques propose de décerner le titre de Docteur Honoris Causa à M. Peter STEIN, metteur en scène allemand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H50.

---

### Etaient présents :

Collège A :	K. GERTH - J.C. HERBIN - J. HERRERAS - S. HIRSCHI.		
Collège B :	T. DEMORY - M. ESCARABAJAL - A. FERGOMBE - C. PETILLON - Y. ROUBLOU - R. WINTERMEYER - M. ZUILLI.		
Collège AITOS :	C. MAILLOT - M. MERLIN - P. QUINTARE - M. RINGEVAL.		
Collège Etudiants :	J. BONNETERRE - C. BUDZIK - T. CHAHRI - C. JACQUEMOT - J. LECUTIER - A. MERCIER.		
Collège des Personnalités extérieures :	M. GOUGUEC - N. HOUSSIER - R. VANCEULEBROECK.		
Invités :	N. CLEUET - M. HAMROUN - A. KABILA (représentant le Président)		

### Avaient donné pouvoir :

Collège A :	H. HORLING	à	K. GERTH
	E. NOGACKI	à	S. HIRSCHI
	D. TERRIER	à	J.C. HERBIN
Collège B :	N. LEMARCHAND	à	T. DEMORY
	F. LI CRAPI	à	T. DEMORY
Collège Etudiants :	G. SAUVAGE	à	T. CHAHRI
	S. TELLE	à	A. MERCIER
Collège des Personnalités extérieures :	A. DELMOTTE	à	N. HOUSSIER
	M.P. DION	à	N. HOUSSIER
	C. LANCELLE	à	M. GOUGUEC
	C. NICOLAS	à	R. VANCEULEBROECK

Absent excusé : P. DULION